Jeudi, 18 Mars 1880

SOMMAIRE

SON HONNEUR M. ROBITAILLE.
AU SÉNAT.
ECHOS DU JOUR.
COMMUNICATION.
LE DÉBOISEMENT.
CHRONIQUE INDUSTRIELLE : *Gust. Smith.*
LA SEMAINE FINANCIÈRE.
SERVICE TELEGRAPHIQUE.
COURRIER DE HULL.
A TRAVERS OTTAWA.
FEUILLETON—ANNA DIEU-LE-VEUT : *Auguste Snieders.*
MARCHÉS D'OTTAWA.
MARCHÉS ETRANGERS.

SON HONNEUR M. ROBITAILLE

Son Honneur le lieutenant-gouverneur de Québec est dans la capitale depuis quelques jours. Nous ne savons quel est le but particulier de son voyage ; le désir bien légitime de revoir ses anciens collègues pourrait bien ne pas y être étranger ; mais tout ce que nous savons de la façon la plus positive, c'est que la politique n'y est pour rien.

M. le lieutenant gouverneur avait à peine mis le pied à Ottawa, qu'il était l'objet d'attaques aussi malveillantes que fausses de la part de quelques journaux rouges—qui ne sauraient pardonner à M. Robitaille d'avoir succédé à l'auteur du coup d'Etat.

Le *Witness*, la *Patrie*, et *tutti quanti* ont d'abord crié au scandale, ces jours derniers, en annonçant que M. Robitaille avait fait le voyage à grands frais, de Québec à Ottawa, dans un convoi spécial. Or, cette assertion est fausse du tout au tout. M. Robitaille s'est rendu ici dans l'un des convois ordinaires qui font le service entre les deux capitales. Nous défions les journaux rouges de prouver le contraire. Auront-ils l'honnêteté de rectifier ?

Depuis un an, M. Robitaille s'est transporté deux fois à Ottawa dans un convoi spécial. La première fois, c'était à la dernière session, quand M. Letellier, alors lieutenant gouverneur, se rendit à Ottawa, *dans un convoi spécial organisé par M. Joly*, pour assister à l'ouverture du Parlement. M. Robitaille était membre de la Chambre des communes, à cette date, et il accepta l'invitation, avec plusieurs autres députés, de faire le trajet dans ce convoi. Les journaux rouges n'ont pas alors crié au scandale parce que M. Letellier se promenait fastueusement aux frais de la province et s'engraissait des sueurs du peuple—pour employer leur langage démagogique. C'était pourtant une belle occasion de manifester l'intérêt qu'ils portent au trésor provincial. M. Robitaille est venu à Ottawa dans un convoi spécial, lors de notre grande exposition de l'été dernier, mais ce convoi organisé par M. McGreevy, entrepreneur du chemin du Nord, n'a pas coûté un sou à la province. Conclusion : Son Honneur M. Robitaille n'a jamais voyagé sur le chemin du gouvernement dans un convoi spécial, organisé aux frais de la province, tandis que cela est arrivé à son prédécesseur. Lequel des deux mérite, à leur point de vue, d'être voué aux gémonies ?

Ces mêmes journaux prétendent que M. Chapleau projette une dissolution immédiate de la législature et que M. Robitaille est ici dans le but de consulter sir John Macdonald et M. Langevin au sujet de l'opportunité d'un pareil expédient. Le *Free Press* a même affirmé qu'il existe un désaccord parfait entre le gouverneur de Québec et ses ministres. Et que d'autres assertions non moins ridicules ?

Nous leur dirons une fois pour toutes que Son Honneur n'a jamais consulté les ministres d'Ottawa depuis son entrée en fonctions ; qu'il n'est pas plus en désaccord avec ses ministres qu'il ne l'a été avec le cabinet Joly, et qu'il n'est aucunement question de dissoudre la législature provinciale. Les journaux rouges seront probablement convaincus eux-mêmes, après la prochaine élection de Chicoutimi, que le cabinet Chapleau ne saurait appréhender une réunion des chambres provinciales, quand il croira convenable de les convoquer, ce qui ne peut tarder beaucoup.

Les rumeurs répandues par les organes rouges que les chefs conservateurs auraient fait des avances aux principaux membres de la gauche, dans le but d'amener une coalition, sont à peu près aussi véridiques que celles que nous venons de contredire au sujet du lieutenant gouverneur de Québec.

Les ministres et la plupart des députés qui se sont rendus à Montréal pour assister aux funérailles de l'honorable M. Holton sont de retour en cette ville.

AU SÉNAT

Le bill relatif à la refonte des lois concernant les sauvages a subi sa seconde lecture au Sénat, lundi. Sir Alexander Campbell a fait connaître en peu de mots le caractère et la portée de ce bill, dont la clause la plus importante a trait à l'organisation du bureau des affaires des sauvages en un département spécial, avec un sous chef relevant directement du ministre de l'intérieur. Cette mesure est devenue absolument nécessaire, à cause de la multiplication constante des affaires dans ce bureau.

Il y a longtemps, a dit sir Alexander Campbell, qu'il aurait fallu opérer cette réforme. Avant la Confédération même, lorsque le bureau des affaires des sauvages faisait partie du département des terres de la couronne, il donnait à lui seul autant de peine au ministre que tout le reste du département. Les choses n'ont pas changé depuis lors, si ce n'est pour augmenter la besogne dans cette branche du service. Depuis l'acquisition du Nord-Ouest et les nouveaux traités faits avec les tribus des territoires, les affaires se sont encore multipliées davantage, et la disette causée dans ces derniers temps par la disparition du buffle, qui constituait la principale ressource des Sauvages, augmente les charges du gouvernement, qui doit pourvoir en partie à la subsistance de ces infortunés. Le département s'efforce d'établir les tribus sur leurs réserves, pour qu'elles s'y habituent à la culture et deviennent ainsi en état de se suffire à elles-mêmes et de se passer de l'aide du gouvernement. Le bill pourvoit à la protection de ces réserves contre les empiétements des étrangers, comme aussi l'administration par le département des biens des Sauvages infirmes ou décédés.

En somme, il n'y a que peu de changements aux lois existantes. Le but du gouvernement est seulement de refondre les deux actes relatifs aux Sauvages en y ajoutant ces quelques modifications pour simplifier et faciliter l'opération de la loi.

Les honorables MM. Bureau, Dickey, Alexander, Scott, Bellerose, Trudel, parlèrent après le ministre de la milice. Tout en consentant à la seconde lecture, ces messieurs firent leurs réserves en attendant la discussion qui aura lieu en comité général, et furent d'accord pour suggérer que l'on procédât lentement et avec soin, vu l'importance de la question. M. Bellerose insista sur la nécessité de pourvoir à l'instruction et à l'éducation des sauvages, par un système d'enseignement religieux, suivant la croyance des enfants et de leurs parents. M. Trudel fit incidemment allusion à la police à cheval du Nord-Ouest, dont il met en doute l'utilité.

Le Sénat prit ensuite en considération le message et les résolutions de la Chambre des communes relativement au projet de soumettre les dépenses contingentes de la chambre haute au contrôle de l'auditeur-général comme les dépenses du service civil et de celles de la chambre. Sir Alexander Campbell proposa des résolutions dans ce sens, qui furent adoptées presque sans discussion aucune. Le sénat consent gracieusement à ce que son économie interne jusqu'ici réservée au comité des contingents, soit dorénavant soumise à la même surveillance que celle de la chambre. Sir Alexander a seulement fait remarquer que c'était la première fois depuis la confédération, que les communes semblaient manifester quelques soupçons au sujet de l'administration du Sénat. Mais, a-t-il dit, le Sénat ne redoute pas l'examen ; il est en mesure de montrer que sa régie intérieure ne laisse rien à désirer sous le rapport de l'ordre et de l'économie, et il est prêt à se soumettre à la publicité, sur cette demande, la première qui lui ait été faite.

Voilà donc le Sénat sur le même pied que la chambre. Sir Alexander a suggéré la formation de comités conjoints des deux chambres pour l'examen des comptes communs. Ce comité ou ces comites se mettraient en rapport avec l'auditeur-général.

Nous avons parlé à plusieurs reprises de cette question et nous avons rapporté les paroles de sir Leonard Tilley, l'autre jour, au sous-comité des comptes publics. Le gouvernement n'a pas été lent, comme on le voit, à mettre à exécution le plan proposé par le sous-comité.

Le Sénat doit s'ajourner vendredi jusqu'au 30 mars courant.

Aujourd'hui à midi, un salut royal a été tiré de la citadelle, en l'honneur du 32e anniversaire de la naissance de Son Altesse Royale la princesse Louise.

ECHOS DU JOUR

La Cour suprême s'est ajournée jusqu'à lundi prochain, à cause de la maladie de l'honorable juge Gwyne.

Il est mort cent-cinq vétérans de 1812 dans le cours de l'année dernière. Il en reste encore quinze cent dix-huit.

Conformément à la loi électorale, le bref ordonnant une nouvelle élection dans le comté de Châteauguay doit être lancé immédiatement.

Le moulin à scie que M. Atkinson fait construire à Saint-Joseph de la Beauce est presque terminé. Au moins 200 hommes y trouveront de l'ouvrage.

Une assemblée spéciale du comité exécutif du bureau de la chambre de commerce du Canada, se tiendra au Russell House, mercredi, le 21 courant, à dix heures de l'avant-midi. Les présidents des differentes organisations commerciales ont été invités à assister à cette assemblée.

M. P. V. Valin est parti samedi de Québec pour l'Europe par le *Sardinian*. Il passe en France afin d'y conclure un marché pour la construction de plusieurs gros navires pour une maison française. Tout fait espérer qu'il réussira et que l'été prochain les bords de la rivière Saint-Charles seront aussi animés que dans les bonnes années de construction.

Le service anniversaire de Mlle Langevin, fille de l'honorable ministre des travaux publics, décédée l'année dernière, a été célébré lundi matin à la basilique de Québec, en présence d'une assemblée considérable de fidèles. M. l'abbé Bélanger a officié, assisté de MM. les abbés Côté, de la basilique, et Moisan, du séminaire.

L'Angleterre, libre-échangiste, vient de donner des contrats très importants pour des montres aux Etats-Unis, protectionnistes. Le secrétaire d'Etat pour les Indes a accordé dernièrement un contrat pour 372 montres destinées aux officiers, ingénieurs et gardiens sur les chemins de fer des Indes, à la compagnie de montres américaines de Waltham, Mass. C'est la troisième fois que cette compagnie obtient de sembles contrats au détriment des fabricants anglais.

COMMUNICATION

M. le Rédacteur,

Pour répondre aux nombreuses demandes qui sont faites au sujet des réglements du carême dans le diocèse d'Ottawa, voudriez-vous insérer dans les colonnes de votre journal, ce qui suit :

1o Il n'est point vrai qu'il n'y ait que deux jours par semaine de jeûne et d'abstinence ;

2o Mgr l'évêque d'Ottawa n'a jamais obtenu (il n'a pas même pensé à le demander) la permission de prendre des aliments gras, dans les jours d'abstinence, lorsque des catholiques sont invités à dîner chez nos frères séparés ;

3o Dans le diocèse d'Ottawa, comme dans les autres diocèses, tous les jours du carême, les dimanches exceptés, sont des jours de jeûne ;

4o Pour ce qui concerne l'abstinence et l'usage de la viande, voici ce que N. S. P. le pape Léon XIII, par un indult en date du 26 janvier 1879, a jugé à propos de régler pour ce diocèse :

On doit pendant ce temps, faire maigre : 1o tous les mercredis et tous les vendredis ; 2o le samedi des Quatre-Temps et le Samedi-Saint. Le même indult permet l'usage de la viande tous les dimanches du carême, ainsi que les lundis, mardis, jeudis et même les samedis, excepté les samedis plus haut mentionnés ; mais dans ces derniers jours, ceux qui sont tenus au jeûne ne peuvent manger de la viande qu'à un seul repas. Durant le carême, aux jours où le gras est permis, il est défendu de faire usage de poisson et de viande au même repas.

J'ai l'honneur d'être,
M. le rédacteur,
Votre humble serviteur,
M. J. WHELAN, Ptre.

P. S.—Les journaux qui ont parlé des réglements du carême dans le diocèse d'Ottawa sont priés de reproduire.

LE DÉBOISEMENT

L'étude remarquable de M. Sulte sur le "Déboisement" en Canada place cet écrivain distingué au rang des économistes Américains. Tout en faisant honneur à son pays, il lui rend un service signalé. Sa voix, sur une question aussi importante et pratique, mériterait d'être entendue. Le gouvernement devrait encourager ces études nécessaires, en donnant la plus grande publicité à de tels écrits, en les distribuant parmi les classes intéressées. Le Congrès américain fait imprimer, chaque année, des milliers de volumes ayant trait à l'agriculture, la minéralogie, la forêt, les finances, etc., volumes qui sont ensuite répandus partout. Si nous jetons un coup d'œil sur les progrès de cette nation en agriculture, etc., il est facile de reconnaître que cette dépense est profitable. Le peuple Canadien a été, jusqu'ici, trop occupé de luttes politiques de déchirements, il serait temps que ses grands intérêts nationaux et matériels fussent discutés, approfondis.

En luttant comme nous avons lutté jusqu'ici, nous nous amoindrissons, nous nous perdons. Que nos hommes de talent tournent leurs regards dans une direction nouvelle qu'ils travaillent religieusement et patriotiquement au développement de nos richesses, qu'ils ne s'occupent que des intérêts immédiats de la nation, et le Canada prospérera. Ses ressources immenses, intelligemment exploitées en feront un des pays les plus riches du monde. L'émigration diminuera, arrêtera. Le repatriement, si désirable, s'accomplira. Si dans chaque paroisse du Canada une société agricole était formée, à la tête de laquelle figureraient le curé, les hommes de profession et des cultivateurs progressifs, quel bien n'en résulterait-il pas ? L'état actuel de la classe agricole du Canada est alarmant, et à moins d'un changement prochain, nos riches campagnes seront dépeuplées, l'émigration augmentera, et notre belle patrie restera dans la désolation.

Compatriotes du pays, à l'œuvre. Arrêtez le départ de vos frères pour l'étranger L'expérience nous dit qu'une famille qui quitte le pays, le quitte pour longtemps. Endiguez le courant qui entraine loin de nous tant de bras et de cœurs. Regrettez aujourd'hui ceux qui sont partis. Le vent de l'émigration souffle toujours plus fort sur le peuple pauvre.

Donnez-lui alors la vigueur en lui donnant la sève, en l'instruisant de ses besoins, de ses intérêts.

La littérature canadienne compte déjà des noms distingués, mais la science, l'économie sociale et politique a été peu exploitée chez nous. M Sulte ouvre la voie, que nos hommes d'états, nos journalistes le suivent.

A. J. POTHIER.

CHRONIQUE INDUSTRIELLE

[Pour le *Canada*.]

Savez-vous ce que c'est qu'un *piccolo ?*—Oui, sans doute. Eh bien, j'ai eu occasion d'en examiner un qui n'est fait ni de bois de grenadine, ou d'ébène, ou de buis ou de cristal.—Bah ! Et de quoi l'a-t-on fabriqué ?—Tout d'abord commençons par le commencement.

Mon ami Steckel est un grand mathématicien, tout le monde le sait, ce qui n'exclut pas chez lui des connaissances musicales approfondies et d'être un excellent amateur-musicien. C'est un charmant *flûtiste* et, à ce titre et même au double titre de mathématicien et de musicien, il a voulu acquérir toutes les lois physiques ; il a fait une étude spéciale des ondes sonores, il a fait des recherches considérables sur l'acoustique et, bien pénétré des diverses théories présentées par les plus célèbres savants, il s'est ingénié d'inventer une flûte *nouveau système* dont la nouvelle tablature diffère presque entièrement de celle appliquée à la flûte en usage dans nos orchestres. Ce n'est pas ici la place d'entrer dans l'analyse de la flûte inventée par M. Steckel. Nous voulons seulement mettre en relief le *piccolo* qui a fixé notre attention. L'inventeur aura un jour sa part.

Si nos élégantes aimaient la mode de suspendre à leur châtelaine un bijou nouveau, je leur conseillerais de visiter le magasin de M. Laporte situé dans la rue Sussex. Là, elles admireraient des écrins qui leur feraient envie (peut-être à la grande douleur des maris). Dans un de ces écrins, elles en sortiraient un délicieux petit piccolo fabriqué en nickel, d'une longueur de 12 pouces, au plus ; ce bijou ne serait pas plus ridicule suspendu à la ceinture qu'une paire de pendants d'oreilles mesurant quatre pouces de long, comme ça été la mode il y a plusieurs années.

Mais, me dira-t-on, les dames ne jouent pas de la flûte. C'est très vrai. Mais ce bijou d'agrément remplirait deux but : 1o. un ornement de toilette ; 2o un appendice à la disposition de tout amateur dans un salon. Maints jeunes gens ont étudié cet instrument au collège. L'instrument ainsi exhibé ferait honneur à l'inventeur ; car, j'ai oublié de le dire, mon ami Steckel a fait l'application de son système sur le *piccolo-bijou*—tel est le nom dont je le baptise—et inventeur et fabricant y trouveraient un joli bénifice.

A tous ceux que cela concerne—et même à celles que cela ne concerne point—je dois déclarer au public, en général, que c'est M. Laporte qui a fabriqué le dit piccolo. Je le répète, l'exécution de ce petit instrument est tout simplement un chef d'œuvre. Le métal est admirablement travaillé. Les clés—et mon ami Steckel en possède un véritable trousseau—sont montées avec une extrême délicatesse ; puis ces sortes de petites boîtes carrées (autant qu'il y a de clés) sont soudées avec un tel soin que l'on croirait le tout frappé dans une forme. C'était une œuvre de patience dont la réussite est complète.

Remarquez bien, amis lecteurs, que notre excellent horloger canadien-français a un outillage complet pour l'horlogerie, mais point pour fabriquer des flûtes ou des piccolos. Il a donc fallu à M. Laporte la volonté bien arrêtée d'exécuter ce travail, et il y est arrivé en *faisant lui-même* tel ou tel outil approprié à la pièce indiquée sur le plan. Donc, il a eu triple difficulté à vaincre : d'abord étudier le plan et produire l'œuvre, puis créer des outils commandés par la forme des pièces ou par les exigences de la fabrication.

Voilà en peu de mots ce qu'est le piccolo-bijou.

Inventeur-exécutant, M. Steckel—fabricant émérite, M. Laporte—la communauté d'action de l'un et de l'autre obligera le premier de se faire entendre ou plutôt de faire entendre un instrument dont l'égalité du régistre le disputera au talent de l'artiste, et la clientèle du second augmentera au centuple.

Au revoir !

GUST. SMITH.

LA SEMAINE FINANCIERE

[Pour le *Canada*.]

Canada en général—La température plus froide et les bons chemins d'hiver dont nous jouissons depuis la semaine dernière, ont ravivé le commerce dans toutes les parties du pays. Des ventes considérables de bois scié ont été effectuées récemment à Ottawa et tout promet une saison d'activité sans précédent dans ce commerce. Ottawa a consommé en 1879 pour une valeur de $33,000 de charbon canadien. En 1878, seul le charbon américain avait été consommé en cette ville.

Le rapport du département des postes soumis aux communes renferme des faits importants et intéressants ; il a été livré à domicile sans frais, pendant la dernière année fiscale en Canada, 8,713,744 lettres et 3,357,432 journaux. Le revenu des postes a été de $1,534,363 et la dépense $2,167,166. Il existe 5,487 bureaux de poste en Canada ; il a été vendu pour une valeur de $1,4[illegible]0,200 de timbres poste. 27,445 déposants ont versé $1,972,243 dans les caisses d'épargnes des postes.

Le 1er mars, 1880, la balance au crédit du Canada à Londres était de £598,533.11 s., et dans nos banques canadiennes, $4,445,352.28, payables à demande, $6,046,502.18 portant intérêt et $653,358.62 déposés comme sûreté des entrepreneurs.

M. Girouard présente un bill important aux communes ; son but est d'empêcher l'agiotage dans la vente des actions de nos institutions monétaires, et de protéger contre les courtiers peu scrupuleux les personnes qui veulent faire des placements d'argent en achetant des actions de banques ou autres compagnies.

Un mémoire important pour le Canada sera soumis au congrès américain ; il est signé par les principaux bureaux d'échange et de commerce de l'Union américaine, et a pour but de faire un nouveau traité de réciprocité avec le Canada. Le traité de 1854 a été aboli par les américains en 1865, il n'est que juste qu'ils fassent le premier pas pour obtenir le renouvellement d'un traité dont l'heureux résultat ne pourra qu'être un grand avantage pour les deux pays.

La ville de Strathroy, Ont., paraît être entrée dans une ère nouvelle de prospérité ; la valeur de la propriété foncière augmente et de nombreux bâtiments seront érigés cette année.

L'association d'agriculture de London, Ont., offre $14,000 en prix aux exposants.

Québec a envoyé $7,707 en Irlande pour le fonds de secours.

Les revenus du Grand-Tronc augmentent toutes les semaines ; en 1879 le revenu pour la semaine terminée le 6 mars était de $164,694 ; cette année pour le même mois il a été de $194,708 soit une augmentation de $30,014 ; on ne peut avoir une preuve plus évidente de l'augmentation des affaires.

Etats-Unis—New-York est menacé d'une grève sérieuse ; près de 4,000 ouvriers qui travaillent dans les manufactures de piano se trouvent sans travail, n'ayant pas accepté les conditions offertes par leurs patrons.

Le fonds de secours pourr l'Irlande du *Herald* s'élève à la somme de $288,887 et augmente tous les jours.

Les églises catholiques de Brooklyn ont fourni $20,300 pour l'Irlande.

Une manière tout à fait originale d'augmenter les revenus du Mississipi a été adoptée par ses législateurs ; une taxe de $3 est imposée à tout homme qui ayant atteint l'âge de 25 ans n'est pas marié.

Europe—Le budget anglais constate un déficit pour l'année de £3,340,000 ; la guerre des Zoulous a coûté £5,138,000. Les estimations pour l'année 1880 sont de £81,485,000 pour les dépenses et £81,560,000 pour les revenus. On calcule que les dépenses causées par les lections générales s'élèveront à $2,000,000.

Le taux d'escompte de la banque d'Angleterre et de 3 pour cent et sa réserve métallique est 46¾ pour cent de son capital.

La ligue nationale de Dublin accuse réception de $22.385 pour le fonds de secours de Parnell, provenant des Etats-Unis.

Le fonds de secours de la duchesse de Marlborough s'élève à £84,000.

Montréal—Le pont de glace est encore très solide et permet un trafic extraordinaire.

Le conseil de ville s'occupe déjà des préparatifs pour la grande exposition d'agriculture et industrielle qui doit avoir lieu dans cette ville vers le milieu de septembre : $12,000 sont votées à cet effet ; $25,000 seront offertes en prix aux exposants.

Marchandises sèches—Tous les commis-voyageurs sont de retour et le montant vendu a été considérable, au point que plusieurs maisons en gros n'ont plus d'assortiment pour exécuter les commandes reçues. Les prix continuent d'augmenter.

Les remises d'argent n'ont pas été des plus satisfaisantes ; le mauvais état des chemins en février a sans doute beaucoup contribué à ce résultat.

Chaussures—Il n'y a aucun changement de prix ; les manufactures sont bien occupées.

Farine et Grains—Il y a une baisse dans le prix du blé. Avoine, 32 cents le minot ; pois, 77 c ; blé d'Inde, 69 c. ; orge, 55 à 65 c. ; fleur du printemps, $5.90 ; farine d'avoine, $4.90.

Poisson—Le hareng, le maquereau et la morue verte sont très rares ; la morue fraîche vaut $3.75 les cent livres ; le hareng frais se vend 70 cts. la douzaine.

Fruits—Pommes, qualité No 1, $4 le quart ; No 2, $3 ; oranges, $6.50 ; citrons, $12.

Epiceries—Une légère augmentation dans les sucres. Thé, prix très ferme. Thé vert et thé noir de 26½ à 41 cents. Mélasse des barbades, légèrement augmentées, de 34½ à 39 c. Riz, prix réduit de $4.25 à $4.50.

Ferronnerie—Les prix sont les mêmes que la semaine dernière.

Provisions—Le beurre est à la baisse ; il s'en est vendu des quantités assez considérables pour 18 cts la livre. Œufs frais, 14 c. la douzaine. Sirop d'érable, 90 c.

Laine—Les prix sont fermes ; des quantités considérables ont été exportées aux Etats-Unis à 32 cents la livre.

Banques et Assurances—Les actions de la banque du Peuple ont monté de 62 à 67 ; Montréal, 141 ; Ontario, 12 ; Townships de l'Est, 69½ ; du Commerce, 119 ; Molson, 81 ; Union, 68 ; Jacques Cartier, 67½.

L'assurance Royale-Canadienne montre par son état d'affaires une réduction de capital de $852,414 en 1879 à $433,000 en 1880 ; les risques en 1879 étaient de $13,000,000 c'est-à-dire que cette compagnie limite à l'avenir ses opérations au Canada, ses pertes comme toutes les autres assurances ont été aux Etats-Unis des plus désastreuses ; chaque piastre de revenu a coûté $1.44 de dépenses.

Le public attend avec impatience le bill que le gouvernement présentera au sujet des banques.

DERNIERES REDUCTIONS

On accordera tout la semaine sur les fourrures les réductions suivantes. Toutes les fourrures restant en magasin samedi, seront empaquetées jusqu'à la saison prochaine.

Loup-marin	12½	pour cent
Mouton de perse	15	"
Martre	15	"
Loutre	15	"
Castor	15	"
Astrakan	15	"
Robes	20	"

R. J. DEVLIN

TOUS LES JOURS

GRANDE VENTE !

DE

MARCHANDISES

Nouvelles et de Goût

CHEZ

O'DOHERTY et Cie.,

110 RUE SPARKS

En face de MM. Bates et Cie., épiciers.

AVIS

On demande trois ou quatre CORDONNIERS.

S'adresser chez
M. G. STEPHENS,
No. 212, Rue Sparks.

A Vendre ou à Louer

Cette magnifique maison double en brique, couverte en ferblanc, contenant onze appartements, avec privés et chambre de bain, No. 635 rue Saint-Patrice. Superbe terrain de villa de 100 pieds de front sur 160 pieds de longueur, borné en arrière par la rivière Rideau. Grandes écuries et hangars. Pour être vendue ou louée à bien bon marché.

Aussi, diverses autres propriétés dans différentes parties de la ville.

Pour les conditions, s'adresser à
J. L. OLIVIER,
Secrét.-Trés de la société de Construction Canadienne, rue York.
Ottawa, 26 février, 1880.

100

Pardessus

ET

Ulsters

POUR LES

OUVRIERS de CHANTIERS

CHEZ

C. GAGNÉ ET Cie

277, RUE WELLINGTON

SERVICE A THÉ

EN

PORCELAINE,

(44 morceaux)

$5.00

C. S. Shaw & Cie

IMPORTATEURS

63 rue Sparks

L'EDITION ROYALE

DES

CHANSONS DE LA FRANCE

(Paroles françaises et anglaises)

ACCOMPAGNEMENT POUR PIANO,

Très bien relié en drap bleu et or.-Prix $1.50 en brochure, prix $1.00.

SOMMAIRE :

Où voulez-vous aller — L'ange-gardien — Quand tu chantes—La première feuille—L'étranger—Cantique de Noel—Sérénade—Chanson de Fortunio—O Richard ! O mon Roi !—La valse des adieux — Le pont des soupirs—Rendez-moi ma patrie—La madone —Le lac—Adieu, belle France—Les hirondelles—Une fleur pour réponse—Le Toréador —Le soleil de ma Bretagne—Ta voix—La fauvette du canton— Non, monseigneur—Oui, monseigneur—Si vous me regrettez—Les cheveux blonds—Si loin !—Le départ du marinier—Mon âme à Dieu, mon cœur à toi —Espère—David chantant devant Saül—Bonheur caché—La réponse du bon Dieu — Ave Maria—Le carillon du verre — L'avril est là—Brunette—Le petit mousse noir—La bénédiction d'un père— La bouquetière des fiancés—Huit ans — Les fleurs animées — Quand de la nuit—Veux-tu mon nom ? —La jardinière du roi—Laissez-moi l'aimer—Je suis Lazzarone—Medjé—Mourir pour la patrie—La parisienne—Le chant du départ—Toujours seul ! ou le "Masque de fer"—La fête du ciel—Pauvre fleur ? pauvre femme !—Le départ des hirondelles—Sisca l'Albanaise —Sous l'ormeau—La Marseillaise—La Zingara—Partant pour la Syrie—Pierre l'hermite.

A vendre seulement par
R. MORGAN,
28, rue de la Fabrique.
Agent de gros pour l'Editeur.

Québec, 20 janvier 1880.

DIFFERENTES NOUVEAUTÉS

Viennent d'arriver

AU MAGASIN DE

STITT ET CIE

Fichus de dentelle,
Mouchoirs de poche de dentelle,
Cravates de dentelle,
Fichus de soie.

Dentelles,

chez STITT et Cie

Point de Vénise,
Vieux Point de Languedoc,
Point d'Argentille,
Dentelle de Honiton,
Dentelle Maltaise.

Gants de kid

Gants de kid, nuances lumière, 2, 4, 6 et 8 boutons, meilleure qualitée

Bas de soie

Bas de soie pâle, lavande, crême, cardinal, aussi en noir.

Mousseline d'Inde

Mousseline d'Inde, nuances lumière

Soie Brocatelle

En crême, bleu pâle, rose, blanc, etc.

Marchandises Nouvelles

Nouvelles Grenadines,
Nouveau cachemire,
Nouvelle frange de soie,
Nouvelles broderies.

VENANT D'ETRE OUVERT

STITT ET Cie

53 et 55 Rue Sparks

EDUCATION

CLASSE PRIVEE DU JOUR ET DU SOIR

Pour les Jeunes Gens

La tenue des Livres, l'Arithmétique, la Calligraphie, la correspondance Commerciale et la Grammaire sont enseignées en Anglais et en Français par un professeur compétant.

Le Latin et le Piano sont extra.

On recevra un certain nombre de pensionnaires.

Pour plus d'informations, s'adresser au professeur, à sa résidence, No. 19 rue Murray

J.-B. LEFEBVRE, Professeur

L'OPINION PUBLIQUE

La collection complète de l'*Opinion Publique*, non reliée, est en vente à ce bureau.

Prix.....$30.00